



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de LEYNES

Procès-verbal de la séance du 17 juillet 2026

Présents : Bernard JUSTIN ; Véronique RIGAULT ; Christophe WUYLSTEKER ; Christophe BERRY ; Thibaut BOURGEOIS ; Isabelle DE GROOTE ; Baptiste FERRY ; Dominique LAURENT ; Christelle RAVAUT ; Lucie ROGNON ; Aymeric THILLET ; Andréa VAUCHEZ TISSIER ;

Excusé non représenté :

Absent :

Représentés : Jacqueline MILAMANT représentée par Dominique LAURENT ; Philippe DOUE représenté par Bernard JUSTIN ; Dany KOCHER représenté par Andréa VAUCHEZ TISSIER ;

Secrétaire de séance : Isabelle DE GROOTE

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mai 2026
3. Décision modificative n°1
4. Délégations de pouvoir du Conseil municipal consenties au maire
5. Modification du tableau des effectifs
6. Informations diverses
7. Tour de table

1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il convient de désigner un secrétaire de séance.

Isabelle DE GROOTE est désignée secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil précédent

Après présentation du procès-verbal de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. Décision modificative n°1

Le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre des opérations de régularisation menées conjointement avec le comptable public, de nombreux mouvements comptables ont été enregistrés, entraînant une évolution des montants des reports de crédits entre les états initialement transmis et les données définitivement arrêtées.

Le budget primitif 2026 ayant été élaboré sur la base des premiers montants communiqués, il est apparu, postérieurement à sa transmission aux conseillers municipaux et à son adoption par le Conseil municipal, que ces montants avaient été actualisés à l'issue des opérations de régularisation.

Il convient, en conséquence, de procéder aux ajustements nécessaires des crédits inscrits au budget de l'exercice 2026 et d'approuver la décision modificative correspondante.

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
002	Résultat de fonctionnement reporté	450,5	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		450,5	0
Investissement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		450,5	0

Adopté à l'unanimité

4. Délégations de pouvoir du Conseil Municipal consentis au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'annuler et de remplacer la délibération n° DE_035_2026 du 30 avril 2026 afin de prendre en compte la modification demandée par les services de la Préfecture. La seule modification concerne le point n° 12, les autres dispositions de la délibération demeurant inchangées.

12° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues aux articles L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code, pour toutes les aliénations situées dans les périmètres où la

commune bénéficie d'un droit de préemption, lorsque le montant de l'acquisition n'excède pas 100 000€ ;

Adopté à l'unanimité

5. Modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal est informé de deux évolutions concernant les emplois communaux.

Dans un premier temps, il est proposé de créer un emploi de rédacteur territorial à temps complet afin de permettre la nomination de l'adjoint administratif inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne établie par le Centre de Gestion 71.

Dans un second temps, afin de tenir compte de l'évolution des besoins du service et de l'augmentation des missions confiées à l'adjoint technique, il est proposé de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi, en la portant de 17,50h à 18,50h.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à la majorité, la création d'un emploi de rédacteur territorial à temps complet ainsi que la modification de la durée hebdomadaire de l'emploi d'adjoint technique, dans les conditions présentées.

Le Conseil municipal approuve cette délibération par **14 voix pour** et **1 abstention** (Mme Dominique LAURENT).

6. Informations et questions diverses

30 mai 2026 : Célébration d'un baptême républicain pour les trois enfants de la famille PIETRETTI.

2 juin 2026 : A l'invitation de MBA, dans le cadre de l'élaboration du 3^e Programme Local de l'Habitat de l'agglomération (2026/2032), M. le Maire et la première adjointe se sont rendus à une réunion de présentation en présence des élus de l'agglomération. L'Objectif du PLH est de traiter les enjeux et les projets des communes en matière d'habitat pour les 6 prochaines années.

Plusieurs priorités ont été présentées, notamment :

- la priorité donnée à l'amélioration du parc de logements existants ;
- le développement d'une offre de logements abordables ;
- l'accompagnement des parcours résidentiels à l'échelle locale.

Ces échanges ont permis de recenser et calibrer les besoins du territoire.

Une réunion de synthèse, autour des objectifs quantitatifs et des orientations stratégiques, sera organisée en septembre.

4 juin 2026 : M. le Maire et la première adjointe se sont rendus à Saint-Gengoux-de-Scissé à l'invitation de Benjamin Dirx, député de la 1^{re} circonscription de Mâcon, pour participer à une réunion de travail. Les élus des six communes conviées ont pu échanger sur leur quotidien, leurs attentes dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que présenter leurs projets municipaux.

La commune de Leynes a notamment présenté l'étude de faisabilité concernant la rénovation de la salle polyvalente, dans l'attente d'un avant-projet sommaire.

4 juin 2026 : A l'initiative du Théâtre de Macon, M. le maire, la 1^{ère} adjointe et une conseillère municipale se sont rendus à Romanèche-Thorins, pour la présentation de la programmation 2026-2027

du Théâtre de Macon. L'objectif de cette rencontre était de présenter les différents spectacles afin de proposer aux communes qui le souhaitent, l'acquisition d'un spectacle « hors les murs » pour la prochaine saison.

5 juin 2026 : Réunion du Conseil municipal consacrée à l'élection des délégués des conseils municipaux appelés à participer au scrutin sénatorial. À l'issue du vote, ont été élus :

Délégués titulaires : Bernard JUSTIN, Christophe WUYLSTEKER et Véronique RIGAULT.

Délégués suppléants : Philippe DOUE, Baptiste FERRY et Thibaut BOURGEOIS.

6 juin 2026 : Le 43^e Rallye National des Vins-Mâcon a traversé la commune de Leynes. À la suite du passage des véhicules, le marquage au sol des « dents de requin », route neuve a été en partie effacé. L'assurance du rallye ne prenant pas en charge la réfection de ce marquage, les travaux de remise en état resteront à la charge de la commune.

8 juin 2026 : M. le Maire s'est rendu à une réunion sur site, chemin des sœurs, avec le SYDESL et l'entreprise SMEE afin d'évoquer le projet d'enfouissement des lignes aériennes électriques et de télécommunication (fibre) situées Chemin des Sœurs. À l'issue de cette rencontre un projet sera élaboré, le coût prévisionnel de l'opération sera alors communiqué à la commune. La réalisation des travaux pourrait être envisagée en 2027.

9 juin 2026 : La commission n°6, en charge des questions relatives à l'eau potable et à l'assainissement, s'est réunie. À l'issue des échanges, le tarif applicable à la mise en service ainsi qu'à la clôture des contrats a été fixé à 40 €.

10 juin 2026 : La bibliothèque compte actuellement 9 bénévoles et 256 adhérents répartis sur les trois communes signataires de la convention.

Un appel au recrutement de nouveaux bénévoles sera lancé.

Il a été rappelé que la plateforme CEZAM 71 est accessible à l'ensemble des adhérents de la bibliothèque.

Les lectures à destination des élèves de l'école seront reconduites 1 fois par semaine et une randonnée lecture sera organisée.

Une exposition est prévue en 2027, le thème restant à définir. Un atelier gourmand est prévu au mois de décembre, ainsi qu'une randonnée itinérante sur le thème du livre.

Par ailleurs, de nouvelles portes ont été installées à la bibliothèque. Les panneaux réalisés par l'artiste Ted Nomad ont été installés sous le porche qui mène au caveau .

Enfin, il a été évoqué une difficulté récurrente le samedi matin : certains parents laissent leurs enfants à la bibliothèque pendant qu'ils se rendent à la boulangerie pour acheter leur pain et/ou boire un café. Cette situation soulève la question de la responsabilité des bénévoles en matière de surveillance des enfants.

11 juin 2026 : Visite de Benjamin DIRX. Plusieurs sujets ont été abordés, dont le projet de rénovation de la salle polyvalente avec visite des lieux.

11 juin 2026 : Conférence des maires à Igé.

Il a notamment été présenté la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette convention est élaborée à chaque nouveau mandat entre Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les différents partenaires du territoire, notamment les services sociaux.

Elle a pour objectif d'élaborer, sur la base d'un diagnostic partagé du territoire, une meilleure cohérence entre les différents acteurs intervenant dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'accès aux droits, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, ainsi que dans d'autres politiques sociales.

11 juin 2026 : Mme Rigault, première adjointe s'est rendue à une réunion de présentation du projet de la nouvelle carte scolaire. À cette occasion, il a été souligné une baisse importante de la natalité, susceptible d'avoir des conséquences sur l'organisation des établissements scolaires. Les communes fonctionnant en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) pourraient être particulièrement concernées par cette évolution.

Il a notamment été évoqué qu'un regroupement des écoles composant un même RPI sur un site unique pourrait constituer une solution à envisager (RPI concentré).

12 juin 2026 : Une réunion s'est tenue en présence de Monsieur le Maire et des organisateurs du Tour de France Féminin afin de procéder à la reconnaissance de l'itinéraire qui sera emprunté sur le territoire communal (RD172, bois de fée). Cette rencontre a également permis de définir les dispositifs de signalisation et les mesures de sécurité à mettre en place à l'occasion du passage de l'épreuve prévue mercredi 5 août 2026. Des restrictions de circulations seront prévues ce jour-là.

13 juin 2026 : Visite de Monsieur Fabien GENET, sénateur de Saône-et-Loire, dans le cadre des rencontres avec les nouveaux Maires. Cette visite a été l'occasion d'échanger et de faire le point sur la fonction d'élu municipal et communautaire. L'occasion aussi d'évoquer les différents projets dont celui de la rénovation de la salle polyvalente.

13 juin 2026 : À l'initiative du SIVOM, une rencontre a été organisée réunissant le personnel du SIVOM, les agents des communes membres et les élus. Cette réunion avait pour objectif de favoriser les échanges entre les différents acteurs amenés à collaborer dans l'exercice de leurs missions respectives

17 juin 2026 : Réunion du SIVOM. Des mouvements de personnel ont été évoqués en prévision de la rentrée.

Les points suivants ont notamment été à l'ordre du jour :

- L'amortissement d'un godet destiné à la pelle mécanique ;
- La délibération relative à la mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi sur les communes de Chânes et Saint-Amour. La commune de Leynes a voté contre cette proposition après présentation des montants correspondants ;
- Choix du bureau d'étude pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2027. La société INGEPRO, la mieux disante a été retenue.

18 juin 2026 : M. le maire et les 2 adjoints ont reçu en mairie, Monsieur Laurent VINCENT, responsable de services au sein de Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA). Cette rencontre avait pour objectif de faire connaissance avec les nouveaux élus et de favoriser les échanges avec les services de l'intercommunalité, notamment du service mutualisé Application du Droit des Sols (ADS) dont il est le responsable. Service pour lequel la commune missionne pour l'instruction des demandes d'urbanisme (DP, PC) sur la commune.

19 juin 2029 : Le 2^{ème} adjoint s'est rendu à l'Inauguration de la Maison Campos à La Chapelle-de-Guinchay. Ce bâtiment, acquis par la commune, a été réhabilité afin d'être mis à disposition des commerçants de la commune et de contribuer au maintien et au développement de l'activité commerciale locale.

19 juin 2026 : Le maire et la 1^{ère} adjointe ont participé à la cérémonie de prise de commandement du Major SOLIGNAC à la brigade de gendarmerie de La Chapelle-de-Guinchay.

19 juin 2026 : Le maire et la 1^{ère} adjointe se sont rendus au 3^{ème} Conseil d'école du RPI à Chânes. Le bilan du dernier trimestre a été présenté. Plusieurs points ont été abordés, notamment les difficultés liées aux fortes chaleurs rencontrées dans les différentes classes du RPI, lors des épisodes de canicule, et leurs conséquences pour les enfants.

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2026 ont été présentés (cf. compte rendu du conseil d'école), avec un total attendu de 103 élèves contre 115 élèves l'année précédente.

Enfin, le sujet de l'élaboration d'une charte avec les viticulteurs a été de nouveau abordé afin de limiter les opérations de traitement pendant les horaires scolaires. La commune de Leynes est, pour le moment la seule à avoir initié cette charte.

20 juin 2026 : Une visite du patrimoine communal a été organisée entre les élus afin de leur permettre de découvrir ou redécouvrir les différents éléments patrimoniaux de la commune.

23 juin 2026 : Tirage au sort des jurés d'assises. Deux personnes ont été tirées au sort pour la commune de Leynes. Les personnes concernées ont été informées par courrier.

23 juin 2026 : Conformément à la convention passée pour l'offre « Ma protection pour notre commune » la société AXA a organisé une réunion d'information à la salle de la « petite école ». En raison de trop peu de participants, dû sans doute aux fortes chaleurs, cette rencontre sera reportée aux mois de septembre ou octobre.

24 juin 2026 : La commission CCAS s'est réunie afin de débiter l'organisation du repas annuel prévu le 6 décembre. Les différents points suivants ont été abordés :

- Le choix du traiteur a été effectué ;
- L'animation a été retenue ;
- Le choix des vins reste à définir ;
- Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) interviendra également lors de cette manifestation, comme l'année précédente

26 juin 2026 : Le maire et le second adjoint se sont rendus à Assemblée générale de l'ATD71. L'Agence Technique Départementale (ATD) compte actuellement 13 agents répartis au sein de trois pôles : administratif, juridique et technique. Elle accompagne aujourd'hui 356 communes adhérentes. La commune de Leynes est adhérente à l'ATD71 à laquelle une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été confiée dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente.

Les modalités financières d'adhésion restent inchangées, avec une participation fixée à 0,50 € par habitant, complétée, en cas de sollicitation pour des missions spécifiques, par une facturation de 55 € de l'heure.

Les principales missions assurées par l'ATD concernent notamment l'accompagnement des collectivités dans les procédures d'expropriation, l'appui en matière de marchés publics ainsi que la mise à disposition d'un Système d'Information Géographique (SIG)

26 juin 2026 : Un pot de départ a été organisé par Cécile COUJON, présidente de l'association du restaurant scolaire du RPI, qui quitte ses fonctions à la tête de l'association.

1^{er} juillet 2026 : Réunion du Conseil Communal des Jeunes (CCJ) afin de préparer sa participation au repas du CCAS ainsi qu'au P'tit Marché.

Un courrier sera adressé aux jeunes correspondant à la tranche d'âge du CCJ afin de les informer de la possibilité de rejoindre le conseil à la rentrée de septembre .

Lucie ROGNON quitte la séance à 20h54

1^{er} juillet 2026 : Commission Bâtiment : Présentation de la première version de l'Avant-Projet Sommaire (APS) relatif à la rénovation de la salle polyvalente, par l'équipe de Maîtrise d'œuvre, Mme Rattez architecte et ses collaborateurs. À ce stade de l'étude, l'estimation financière du projet reste conforme à l'enveloppe budgétaire prévisionnelle prévue.

3 juillet 2026 : Déroulement du P'tit Marché, marqué par la visite de Monsieur Benjamin DIRX.

4 juillet 2026 : Monsieur le Maire avec le second adjoint ont participé à la cérémonie d'ouverture de Festi Chânes.

Informations :

- Monsieur le Maire informe que nous avons reçu un courrier de la Préfecture relatif au dispositif ÉTÉ 2026. Ce dispositif prévoit notamment une prise en charge partielle par EDF pour l'acquisition de systèmes de rafraîchissement destinés aux établissements scolaires.
- Réception d'un devis relatif à l'installation de bande podotactile sur les marches de la mairie par SIGNAUX GIROD ». D'autres devis seront demandés
- Demande de devis pour la pose d'un panneau d'information au Bois de Fée rappelant l'interdiction de faire du feu.
- Du 20 au 26 juillet, Madame BOUSSAC, gérante de la Résidence de l'Académie, ouvrira ses portes afin d'accueillir des artistes et de permettre au public de découvrir et de s'initier à différentes pratiques artistiques.
- Acquisition de matériel informatique pour la mairie afin de faciliter les échanges et le partage de fichiers entre les différents postes informatiques communaux.
- Résiliation de la ligne téléphonique de la salle polyvalente, celle-ci n'étant pas obligatoire au regard de la catégorie d'Établissement Recevant du Public (ERP) concernée.
- Les caméras de vidéoprotection situées à l'entrée sud du village sont désormais opérationnelles.
- La FNACA a adressé ses remerciements à la commune pour la subvention accordée au titre de l'année 2025.
- Par courrier, Monsieur CHABOT a effectué un don de 50 € à la commune en contrepartie de l'autorisation de faire pâturer ses ânes sur un terrain communal. Un courrier de remerciement lui a été envoyé.
Lecture est faite de l'ensemble de ces courriers.
- Actualisation du devis concernant la fourniture d'une réserve d'eau incendie d'une capacité de 120 m3 prévue au bois de Leynes, dont le montant s'élève désormais à 3567.10 € HT €. Des travaux complémentaires seront nécessaires, notamment le défrichage du terrain et la création d'une plateforme. Le SIVOM assurera la réalisation des travaux ainsi que l'installation de l'équipement.

- Dans le cadre du projet de rénovation de la salle polyvalente, une étude de sol devra être réalisée afin de vérifier la capacité du terrain à supporter les aménagements prévus.
- Réception d'un mail de l'association Leynes Nature Culture concernant une demande de subvention auprès du Département pour un projet de plantation d'arbres. M. le maire précise qu'au vu de la communication tardive de cette demande, aucune réponse ne sera apportée ce jour. Il ajoute qu'il souhaite consulter son agent communal, référent en la matière, avant de rendre réponse.
- Un poids lourd a heurté un platane situé Place du village. Une demande de dédommagement a été engagée auprès de l'assureur de la société propriétaire du véhicule.

5. Tour de table

Aymeric THILLET : Signale de nombreux véhicules stationnant sur le cheminement piétonnier situé le long de la RD 31 traversant la commune.

Andréa VAUCHEZ-TISSIER: Proposition de fixer une nouvelle date pour effectuer la visite des chemins communaux, celle-ci ayant été annulée précédemment en raison des conditions climatiques.

Dominique LAURENT: Relance de l'organisation d'une visite de l'Assemblée nationale et du Sénat avec les jeunes du Conseil Communal des Jeunes (CCJ). Il reste à définir une date pour cette visite.

Prochain Conseil Municipal le 18 septembre 2026 à 19h en Mairie

Séance levée à 21h23


